Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Wissembourg

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

Nombre de membres : 17

Séance du 31 MAI 1999
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 12
MM. LOGEL, HAAS, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER, NEUHARD, PREVOT, MEYER-KUHN, ISEL, WINLING, BABILON, WEISBECKER.

Absents : MM. WITTMER, ATZENHOFFER, GOETZ, RUSTENHOLZ, Mme CABIROL (excusée)

DEL. N° 25 /1999
OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR TRAVAUX DE RENOVATION DE FACADES

Le Président soumet au Bureau les différents dossiers de demandes de subventions pour les travaux de rénovation de façades.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Bureau décide :

- d'attribuer, au titre de l'opération de rénovation de façades, les aides de 20 F du m2 pour une surface maximale de 100 m2, soit :
. 2 000 F à M. Charles PFLEGER (Durrenbach)
. 2 000 F à Mme Marie Anne ZAHN (Eschbach)

- d'attribuer, au titre de cette même opération, une aide de 40 F du m2 (façades à pans de bois 53 m2) et une aide de 60 F du m2 (remise à nu mur pierre de taille 47 m2) pour une surface maximale totale de 100 m2, à M. Simon GRESS (Laubach).

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE DE WISSEMBOURG
le 16 JUIN 1999

Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 08 juin 1999
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

COMMUNAUTE DE COMMUNES * VALLEE DE LA SAUER *

Le Président,
Bernard LOGEL